



Arrivé: 218165	CA-AGEN
Courrier du 19 juin- Avis projet arrêté	
Reçu: 14/09/2020	
Rep : 14/10/2020	
DGS DEAT	



SNCF IMMOBILIER

**Direction Immobilière Territoriale Sud-Ouest**

Pôle Valorisation et Logements  
140-142 rue des Terres de Borde  
33 800 Bordeaux

Agglomération Agen  
A l'attention de Monsieur le Directeur Général des  
Services Olivier Lamouroux

V/Réf : Modification du PLUi  
N/Réf : Affaire 1023  
Affaire suivie par : Clément Jouault  
Objet : Avis projet arrêté  
Territoire : Agglomération Agen



08 OCT. 2020

Service des Autorisations d'Urbanisme

Bordeaux le 9/09/2020

Monsieur,

Par courrier du 19 juin 2020, vous avez bien voulu solliciter notre avis concernant le chemin de fer s'appliquant sur le territoire de l'agglomération Agen pour le projet de modification du PLUi.

J'ai l'honneur de vous informer que la SNCF Immobilier émet un avis favorable au projet arrêté de PLUi de l'agglomération Agen.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général des Services, en l'assurance de notre considération distinguée.

Lionel BOUTIN,  
Directeur adjoint,  
Chef du pôle Valorisation et Logement